

LA SEXSOMNIE

UNE FORME RARE DU SOMNAMBULISME

Par le Journaliste au Figaro : Damien Mascret

Un Suédois condamné pour viol lors d'un premier procès a finalement été acquitté, l'acte sexuel ayant en lieu pendant une crise de somnambulisme. Un cas pas si isolé.

Si les laboratoires du sommeil n'existaient pas, Mickael Halvarsson, un Suédois de 26 ans, dormirait en prison. Accusé d'avoir violé la femme avec qui il passait la nuit du 2 avril 2014, un premier tribunal suédois l'a condamné à deux ans de détention. Mais le jugement a été cassé début septembre en appel par une deuxième instance, convaincue que Mickael souffrait bien, au moment des faits, de sexsornie, une forme particulière de somnambulisme dans laquelle une personne commet des actes sexuels en dormant.

La première série de cas « officiels » fut présentée en 1996 à Washington par le Pr Colin Shapiro lors du dixième congrès annuel de l'Association pour l'étude psychophysiologique du sommeil. Dix ans plus tôt, une revue médicale de Singapour signalait déjà un premier cas. Un homme de 34 ans qui désespérait son épouse car il s'adonnait chaque nuit au plaisir solitaire, environ deux ou trois heures après s'être endormi, tout en restant sourd à ses tentatives d'intervention. Ils formaient pourtant un couple heureux et avaient des rapports sexuels quotidiens, précisait-elle.

Blocages levés

Qu'ils soient sexuels ou violents, les actes commis par une personne endormie laissent souvent dubitatifs, bien que tous les témoins rapportent qu'il/elle « ne semblait pas dans son état normal ». Ils sont pourtant aussi anciens que les crises de somnambulisme. On raconte qu'au Moyen Âge, un bûcheron somnambule avait tué sa femme à coups de hache... alors qu'il dormait. Un enregistrement polysomnographique en laboratoire du sommeil aurait sans doute permis de savoir si bûcheron souffrait de parasornie, c'est-à-dire d'un trouble du sommeil conduisant à des comportements aberrants lorsque l'on dort.

On sait aujourd'hui que les somnambules, ou même simplement ceux qui parlent dans leur sommeil, sont à risque accru de sexsornie. Il est donc prudent de ne pas dormir avec ses enfants si l'on est sujet à de telles perturbations. Les actes meurtriers, ou simplement violents, sont heureusement moins souvent rapportés que le classique somnambulisme. Pourtant ces deux comportements relèvent du même mécanisme: une levée du blocage des mouvements (en principe activé) lorsque l'on dort.

Toutes les pratiques

Parmi les premiers cas de sexsornie rapportés par le Pr Shapiro figurait d'ailleurs le cas d'un homme de 37 ans qui s'engageait, lors de son sommeil, dans des actes sexuels « plus agressifs et plus amoureux », selon sa femme. Si cette dernière s'en accommodait, elle raconta tout de même avoir dû une fois le gifler violemment alors qu'il l'étranglait au cours du coït. « Il cessa immédiatement et se réveilla », signale le rapport. Tout aussi perturbant, le cas d'une femme de 38 ans qui finit par consulter dans une clinique du sommeil en raison des plaintes de son

mari, selon qui elle se faisait plaisir toutes les nuits sans en avoir la moindre conscience (amnésie de comportement).

Dans les dizaines de cas recensées dans les revues médicales, on note plutôt des gémissements explicites ou du plaisir solitaire pour les femmes, alors que les hommes ont surtout des mouvements du bassin ou des actes de pénétration, mais tout l'éventail des pratiques sexuelles, y compris orales, est répertorié.

Vrais agresseurs, faux sexsomniaques

Cependant, tous les épisodes de sexsomnia ne prêtent pas à sourire. Plusieurs affaires dramatiques ont été recensées ces dernières années. Dans l'une d'elles, un Canadien de 22 ans, après une soirée bien arrosée, fut réveillé par l'amie chez qui il dormait sur le canapé du salon, après qu'il eut abusé d'elle de diverses manières «dans une rapide succession», alors qu'elle était endormie dans sa chambre. Il fut acquitté par le tribunal, de même qu'un Anglais, père de 5 enfants, accusé d'attouchements sur sa fille de 9 ans qui était venue dans le lit conjugal suite à un cauchemar. Tous deux présentaient effectivement des anomalies de l'architecture du sommeil lors des enregistrements en laboratoire, et un passé de somnambulisme. Même chose pour un Danois de 31 ans accusé d'avoir agressé sexuellement deux jeunes filles de 17 ans chez qui il passait la nuit après une soirée.

Mais la sexsomnia, largement médiatisée, est aussi désormais invoquée par d'authentiques agresseurs. Elle le fut 16 fois en Grande-Bretagne entre 1996 et 2011, dont 4 fois sans convaincre le jury, selon le *Daily Mail*. En 2013, l'acteur britannique Simon Morris fut condamné à sept ans de prison pour avoir abusé d'une adolescente de 15 ans en dépit de sa défense l'affirmant sexsomniaque. Car les spécialistes du sommeil savent aujourd'hui séparer le grain de l'ivraie.

LA RÉDACTION VOUS CONSEILLE

LE SOMNAMBULISME TOUCHERAIT PLUS LES PERSONNES FRAGILES
LES NUITS PLEINES DE DANGER DES SOMNAMBULES